**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D’INTERET**

**SELECTION DE CONSULTANT.E.S PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE**

République d’HAITI

Promouvoir une Education plus Equitable, Durable et Sûre (PROMESSE)

**SUPERVISION DES TRAVAUX D’ADAPTATION ET DE RECONSTRUCTION DANS LE GRAND SUD**

No du Don : no. D9730HT

No. de référence (selon le Plan de Passation des marchés): HT-PEQH-412633-CS-QCBS

Le Ministère de l’Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) a reçuun Donde l’Association internationale de développement (IDA) no. D9730HT*,* et a l’intention d’utiliser une partie du montant de ce Donpour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : ***Supervision de travaux de réhabilitation et renforcement de 15 écoles dans le Grand Sud*.**

L’objectif de la mission est d’assurer, pour le compte de l’Unité de Gestion de Projets (UGP), les prestations de supervision des travaux de Réhabilitation et de Renforcement de quinze (15) écoles publiques, dans les départements du Sud, des Nippes, et de la Grand Anse. La durée correspondant au délai d’exécution des travaux de l’ensemble des lots augmenté d’un (1) mois. Cependant, il sera libéré de ses obligations contractuelles à la fin de la période de garantie fixée à douze (12) mois à partir de la date d’achèvement des travaux de chacune des écoles.

L’UGP-MENFP, conduisant la présente procédure, invite les firmes admissibles et légalement constituées à manifester leur intérêt à fournir les services mentionnés ci-dessus. Les consultants intéressés doivent soumettre toutes les informations nécessaires à démontrer qu’ils sont compétents pour fournir lesdits services (description des services dans le cadre de projets similaires, expérience dans des circonstances identiques, personnel clé). Les consultants peuvent s’associer pour renforcer leurs compétences respectives. Les manifestations de consultants individuels ne seront pas acceptées.

Les consultant(e)s intéressé(e)s peuvent demander les Termes de Référence à  l’adresse email infomarches\_UGP@menfp.gouv.ht, pour plus d'informations sur les taches.

Il est porté à l’attention des Consultant.e.s que les dispositions des paragraphes 3.16 et 3.17 du « *Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d’Investissement (FPI)*» *édition 2020 («*Règlement *»)*, relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d’intérêts sont applicables.

Un.e Consultant.e sera sélectionné.e selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) telle que décrite dans le Règlement. Les Consultant.e.s peuvent s’associer pour renforcer leurs compétences respectives sous forme d’un groupement solidaire ou d’un accord de sous-traitant.

Les manifestations d’intérêt écrites doivent être déposées en français à l’adresse ci-dessous en personne, par courrier ou par courrier électronique au plus tard le **14 Juin 2024 à 16 heures 00PM***.*

**Bureau de l’UGP-MENFP**

**Adresse : 3, Rue Villevaleix Péguy-Ville**

**Ville : Pétion-ville**

**Pays : Haïti**

**Téléphone : (509) 2910-2020**

**Adresse électronique :** infomarches\_UGP@menfp.gouv.ht



**Coordination de l’UGP-MENFP**